



Les deux Oasis du monarque de Candiac certifiées 2020

Mon jardin – Espace pour la vie

Candiac, 24 septembre 2020 – C’est avec joie que la Ville de Candiac a appris que ses deux Oasis du monarque, situées au parc de Deauville et dans la cour intérieure de la bibliothèque, voient leur certification renouvelée dans le cadre du programme *Mon jardin Espace pour la vie*. Cette reconnaissance est sans aucun doute le fruit d’efforts collectifs.

Oasis du parc de Deauville

En mai 2018, Candiac devenait la 1^{re} municipalité en Montérégie et la 5^e ville du Québec à recevoir la certification *Ville amie des monarques* de la Fondation David Suzuki. Par celle-ci, la Ville confirmait son engagement à préserver l’habitat du monarque par le déploiement de neuf actions concrètes, dont la création d’une première oasis située au parc de Deauville. On y retrouve sur place deux immenses plates-bandes en forme d’ailes de papillon géant composées de plantes indigènes et d’asclépiades, essentielles à la subsistance du monarque. Une aire de repos pour les visiteurs a aussi été aménagée afin d’observer les pollinisateurs à l’œuvre. Le site accueille d’ailleurs un panneau d’interprétation ainsi qu’un somptueux condominium à insectes composé de multiples compartiments abritant une vaste gamme de matériaux susceptibles d’accueillir une diversité maximale d’insectes. Il a d’ailleurs été construit à partir de bois d’arbres infestés par l’agrile du frêne permettant, du coup, la revalorisation de ce bois abattu.

Oasis du jardin collectif

Le jardin collectif est un espace magnifique et chaleureux mis sur pied en 2019. Depuis maintenant plus d’un an, il accueille non seulement plusieurs jardiniers bénévoles, mais également de nombreuses espèces d’insectes, dont une quantité impressionnante de chenilles de monarque, de chrysalides, de papillons et d’abeilles. En effet, en plus de son jardin de légumes et de ses plantes indigènes, l’espace abrite une ruche. Sa présence joue un rôle primordial dans le milieu puisque les petits travailleurs aident à la pollinisation du potager et au butinage des plantes. Il s’agit d’un projet collectif important aux yeux de la Ville de Candiac et sa popularité auprès des citoyens motive la Municipalité à poursuivre ses activités tout en y apportant des améliorations continues.

Rappelons que pour être certifié «Oasis pour les monarches», les jardins doivent respecter au minimum trois critères:

- Être situé dans un endroit calme et ensoleillé, à l'abri du vent;
- Contenir de l'asclépiade et des plantes nectarifères, indigènes de préférence;
- Faire l'objet d'un entretien écologique : choisir des végétaux adaptés, nourrir les plantes avec du compost, utiliser l'eau judicieusement, être tolérant avec les insectes, déloger les indésirables avec un jet d'eau ou manuellement, etc.

Candiac, Ville amie des monarches

Depuis 2018, la Ville de Candiac déploie des efforts afin de créer un habitat de préservation pour le papillon monarche à travers la municipalité.

«Nous sommes, année après année, enthousiastes à l'idée de bonifier nos actions dans le but de préserver l'habitat du monarche. Je suis persuadé que nos oasis sont non seulement appréciées par nos amis les papillons, mais également par les citoyens. Ce sont deux endroits idéals pour se détendre et s'imprégner de la nature», affirme le maire Normand Dyotte.

Un peu plus de deux ans après l'implantation de l'Oasis du monarche du parc de Deauville et le démarrage des actions pour la protection de l'habitat des monarches, les répercussions sont déjà bien visibles. En effet, force est de constater qu'ils sont de plus en plus nombreux et tous s'en réjouissent. L'arrivée du condominium à insectes, de la ruche et du panneau d'interprétation, l'an dernier, a d'ailleurs grandement contribué à l'éducation des citoyens quant à l'importance de la survie de ces insectes.

Source :

Service des communications et relations avec le citoyen • Ville de Candiac

t 450 444-6000 @ communications@ville.candiac.qc.ca

Candiac.ca